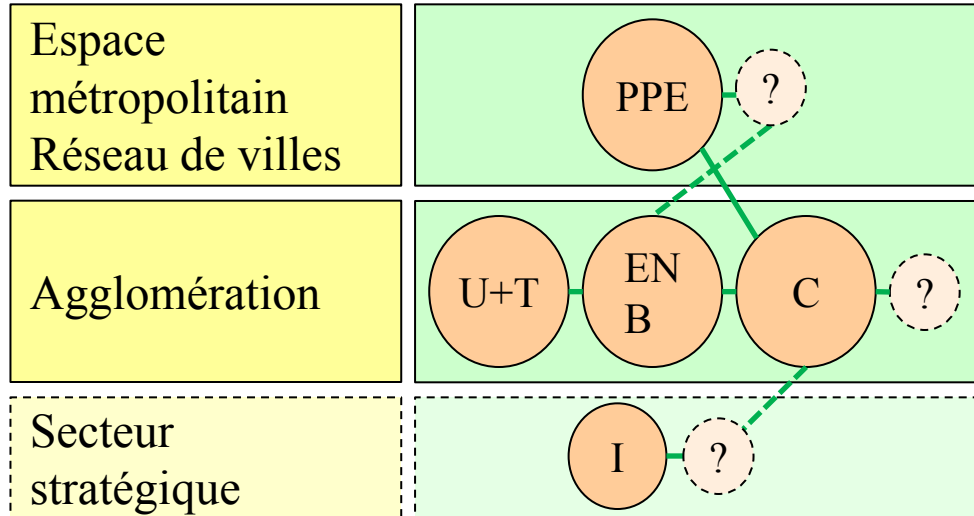


# Suite de la politique des agglomérations de la Confédération

## III – Champs d'action thématiques

### II – Echelles territoriales



ENB = développement des espaces non bâtis  
 I = Intégration dans les zones d'habitation  
 U + T = urbanisation et transports  
 C = compétitivité au sens général  
 ? = autres champs d'action possibles

Objectifs à long terme  
 Rapport à l'espace  
 Compétence fédérale  
 Intérêt national  
 Besoins urbains

## IV – Bases d'évaluation

## I – Cadre

- Mandat du Conseil fédéral
- Coordination avec les acteurs
- Révision des objectifs
- Projet de territoire Suisse
- Agglosuisse
- Cadre légal

## V – Domaines transversaux

- Gouvernance
- International
- Monitoring, contrôle d'efficacité
- Echange d'expériences
- Communication, sensibilisation
- Coordination avec les politiques des espaces ruraux

## VI – Instruments

- Projets-modèles
- Projets d'agglomération
- Programme pluriannuel de politique régionale
- Programme Projets urbains
- Autres programmes éventuels